

## Arrêté modificatif n° 2016-28 portant désignation des sections disciplinaires du Conseil académique

- Vu** le code de l'éducation, et notamment ses articles R712-9 à R712-46
- Vu** le décret 2014-851 du 30 juillet 2014 portant création et organisation provisoire de l'université de la Guyane (UG)
- Vu** le vote en conseil académique en formation disciplinaire du 28 mai 2015 pour la désignation des présidents de sections
- Vu** l'arrêté n° 2015-93 portant désignation des sections disciplinaires du Conseil académique
- Vu** la délibération du conseil académique du jeudi 14 janvier en vue du renouvellement de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants chercheurs, du complément de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers et du tirage au sort d'ordre de convocation
- Vu** la délibération du conseil académique du jeudi 3 février en vue du renouvellement de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

**Le Président de l'Université de Guyane**

## ARRÊTE

### Article 1 : composition des sections disciplinaires

Les sections disciplinaires sont ainsi composées :

<b>Section disciplinaire des enseignants chercheurs</b>		
	Conseil Académique	Hors conseil Académique (membres exerçant dans l'établissement)
Président	Madame Magalie PIERRE DEMAR (titulaire) Monsieur Pierre COUPPIE (suppléant)	
4 PU et assimilés	1 - M. Mathieu NACHER Mme Magalie PIERRE-DEMAR	2 - M. Pierre COUPPIE 3 - Mme Monique BLERALD
4 MCF et assimilés	4 - M. Laurent LINGUET 2 - Mme Sophie ALBY	3 - Mme Isabelle PIERREJEAN 1 - M. Idris SADLI
2 autres enseignants (2 sur 4 du CAC)	Mme Anne-Marie VIGUES M. Koulani REZAIRE	

Les numéros apparaissant dans le tableau sont ceux de l'ordre de convocation (le cas échéant).

<b>Section disciplinaire des usagers</b>		
	<b>Conseil Académique</b>	<b>Hors conseil Académique (membres exerçant dans l'établissement)</b>
<b>Président</b>	Madame Magalie PIERRE DEMAR (titulaire) Monsieur Mathieu NACHER (suppléant)	
<b>2 PU et assimilés</b>	M. Mathieu NACHER Mme Magali PIERRE-DEMAR	
<b>2 MCF et assimilés</b>	M. Laurent LINGUET Mme Sophie ALBY	
<b>2 autres enseignants</b>	Mme Nicole PRIVAT M. Rudy COVIS	
<b>6 titulaires et 6 suppléants</b>	6 membres titulaires : M. Kajetan KAWA Mme Justine RINGARD M. Swan PANELLE Mme Hilary LAURENT M. Lewis THOM Mme Sacha LEFEL	6 membres suppléants : Mme Guerlinda JOURDAIN Mme Aurélie SEIGNIER M. Stanley SERVIN Mme Ketsya REMY M. Jérôme HARBOURG M. Dylan JEANGILLES

Tous les membres titulaires de la section sont convoqués pour chaque saisine. En cas d'absence d'un membre enseignant, les membres titulaires sont convoqués dans l'ordre d'âge (du plus âgé au plus jeune).

**Article 2 : Exécution de l'arrêté**

Le Directeur général des services de l'Université de Guyane, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cayenne, le 7 mars 2016

Richard LAGANIER